

Le 30 mai 2011

Le réseau rural français construit l'avenir des territoires

Le réseau rural français réunit l'ensemble des acteurs du monde rural à l'échelle nationale et régionale pour leur permettre d'échanger et de travailler ensemble. L'objectif est de faciliter la réalisation de projets associant l'agriculture, la forêt, l'artisanat, le commerce, le tourisme, l'environnement, les services ... Au fil de ses travaux, le réseau rural **propose outils, méthodes, analyses et préconisations.**

Au niveau national, le réseau rural a travaillé pendant deux ans sur **la valorisation économique des ressources locales** (agriculture et alimentation, biomasse, forêt et bois), sur **la gestion de l'espace** et sur **les politiques d'accueil et de maintien de population.** **Il ouvre de nouveaux chantiers sur l'entrepreneuriat en milieu rural, l'éco-construction, les services et l'intégration du programme Leader au réseau rural.**

En région, les thèmes de travail portent sur les circuits courts, la gestion de l'espace, mais aussi le développement économique, les jeunes, le tourisme, les outils et méthodes du développement rural...

Ce dossier de presse a pour objet de présenter le réseau rural français

Contact Médias

Echos de Villes - Marie-Christine Decoos, Sophie Prévost
Tél. 01 42 21 12 18 mcdecoos@echosdevilles.com sprevost@echosdevilles.com



Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

 celluleanimation@rct-territoires.com



Agence de Services
et de Paiement

Quand ?

Le réseau rural français a été lancé officiellement les 9 et 10 décembre 2008 à Bordeaux lors d'un séminaire intitulé « **Territoires, activités économiques et développement durable – Quelles réponses face aux nouveaux défis alimentaire, énergétique et climatique ?** ». Des pistes de travail ont ainsi été dégagées pour 2009 et 2010.

Les 16 et 17 décembre 2010, le séminaire « **Nouvelles ruralités, nouvelles politiques publiques** » a permis de valoriser les premiers travaux du réseau rural, de mettre en évidence des bonnes pratiques et de formuler des préconisations relatives aux politiques publiques, répondant notamment aux préoccupations exprimées lors des Assises des territoires ruraux.

La synthèse de ce séminaire est disponible sur : www.reseaurural.fr/le-reseau/reseau-national/rencontres

Depuis son lancement, au niveau national comme en région, le réseau rural met en lumière des initiatives réussies, propose des outils et des méthodes pour améliorer les projets de développement rural.

Un réseau rural dans chaque Etat membre

Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) finance un ensemble de projets participant au développement des territoires ruraux. Le règlement communautaire de développement rural pour la période 2007-2013 prévoit la mise en place, au niveau européen et dans chaque État membre, **d'un réseau qui regroupe les différents acteurs impliqués dans le développement rural**. Le réseau vise à rassembler les acteurs intervenant dans ces projets de développement rural.

En France, le réseau est structuré à deux niveaux : un réseau national et vingt-six réseaux régionaux.

Le réseau national est copiloté par le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (MAAPRAT) et la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR). Les Préfets de région et les Présidents de Conseil régional sont chargés de la mise en place de ce réseau à l'échelle régionale.

20 millions d'euros de FEADER sont mobilisés sur la période 2007/2013. Ils sont complétés par autant de crédits français (État, collectivités...).

Pourquoi ce réseau ?

• Échanger, analyser

- permettre aux acteurs du monde rural d'échanger et de travailler ensemble ;
- analyser les bonnes et les mauvaises pratiques concernant le contenu des projets de développement rural et les méthodes employées pour monter ces projets et assurer leur réalisation ;
- échanger les expériences et les savoir-faire ;
- organiser la diffusion et le transfert des résultats des travaux conduits ;
- **proposer des formations aux groupes d'action locale Leader** et les appuyer dans leurs projets de coopération avec d'autres territoires français et européens.

• Valoriser les expériences, améliorer les projets

- faciliter sur les territoires la réalisation de projets associant l'agriculture, la forêt, l'artisanat, le commerce, le tourisme, l'environnement, la formation, les services, le patrimoine rural ... ;
- améliorer concrètement la qualité des projets financés par le FEADER et favoriser leur valorisation au niveau local, régional, national, européen ;
- promouvoir un développement territorial durable et équilibré.

- **Formuler des propositions d'action et des préconisations pour les futures politiques nationales et communautaires.**

- formaliser ces propositions à l'occasion de rencontres organisées par le réseau
- faire valoir ces propositions dans le cadre des groupes de travail et des rencontres organisées à l'échelle européenne.

« L'enjeu du réseau rural est d'arriver à faire converger des porteurs d'enjeux très différents pour une recomposition de l'action : cela implique de renverser le regard que l'on porte sur l'activité économique, afin de ne pas en percevoir uniquement les nuisances mais aussi les bénéfiques. »

Patrick CARON - Directeur scientifique du CIRAD*

* CIRAD : Institut français de recherche agronomique au service du développement des pays du Sud et de l'Outre-mer français.

Pour qui ?

Un réseau participatif

Le réseau est ouvert à tous les acteurs nationaux, régionaux et locaux du monde rural : élus, agriculteurs, forestiers, acteurs environnementaux, chefs d'entreprise, responsables d'association et de groupes d'action locale Leader, territoires de projets, experts...

Chacun est appelé à participer à la construction de ce réseau, lui apporter son expérience, ses connaissances, ses savoir-faire et participer à l'échange de données et d'informations.

« De par sa composition, le réseau rural croise les logiques sectorielles et professionnelles avec les approches territoriales pour être en phase avec la complexité croissante du monde dans lequel nous évoluons. Dans ce contexte, la pertinence des réponses apportées aux problèmes posés dépend de notre capacité à réfléchir en transversalité. Par exemple, la réussite des opérations de création et de réhabilitation de zones d'activités est directement liée à la qualité de la concertation entre plusieurs acteurs d'horizons différents, à savoir les collectivités maîtres d'ouvrage, les entreprises installées ou susceptibles de le faire et les riverains. »

**Fédération des Parcs naturels régionaux de France
FPNRF**

Comment ?

• Un réseau national et régional

Le réseau c'est :

- une assemblée générale composée d'organismes nationaux, qui représentent aujourd'hui environ 130 "têtes de réseau" et les 26 réseaux régionaux ; mais sa composition reste ouverte. Au quotidien, une commission permanente élue par l'assemblée prend les décisions relatives au fonctionnement du réseau rural ;
- des actions décidées et menées en commun au niveau national sur des thèmes intéressant l'ensemble des acteurs ;
- dans chaque région, un regroupement des acteurs régionaux et locaux concernés par le développement rural et un copilotage Etat/région;
- un plan d'actions porté par des organismes de développement rural permettant aux acteurs de terrain d'échanger lors de séminaires, de groupes de réflexion, de visites de terrain, de créer des appuis méthodologiques...

• Un réseau européen

Des objectifs :

- le réseau européen doit donner une réelle impulsion pour atteindre les objectifs établis dans le cadre des orientations stratégiques de la Communauté Européenne pour le développement rural définies par le Conseil en 2006 ;
- il doit mettre en lumière la valeur ajoutée du soutien au développement rural.

Plusieurs groupes travaillent en lien avec les réseaux nationaux des 27 Etats-membres sur :

- le ciblage des spécificités et des besoins des territoires
- les liens entre l'agriculture et la diversification de l'économie rurale
- les biens publics générés en milieu rural.
- les mécanismes de mise en œuvre de la politique de développement rural de l'Union Européenne
- le développement rural intégré
- les technologies de l'information et de la communication dans les zones rurales.

Des groupes focus spécifiques se penchent sur quelques spécificités de la mise en œuvre de Leader : l'approche ascendante, le caractère innovant de Leader et la coopération.

Une cellule d'animation européenne, « le contact Point », a été sélectionnée pour animer le réseau européen, favoriser les échanges thématiques, méthodologiques entre les différents Etats membres et contribuer au développement de la coopération transnationale dans l'axe Leader. <http://enrd.ec.europa.eu>

• Créer un centre de ressources pour les acteurs ruraux

Le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) du 11 mai 2010 a confié au réseau rural français la création d'un centre de ressources national à destination des élus et porteurs de projets pour mettre en valeur les réalisations exemplaires menées en zone rurale.

Un site Internet ressources www.reseaurural.fr

Le site internet est l'outil central du réseau rural, c'est le centre de ressources portail du développement rural au service de l'ensemble des acteurs du monde rural. Il offre en ligne un agenda, un annuaire et un centre de ressources auxquels chacun des membres peut participer.

Plus de 500 ressources en ligne

Accéder à des données sur les liens entre agriculture et territoires, les énergies renouvelables, la maîtrise du foncier, trouver un guide pratique pour l'achat de produits bio en restauration collective, lire le compte rendu d'un séminaire sur le paysage, découvrir une expérience de chaufferie collective au bois, d'éco-quartier ou de crèche... c'est ce que permet **le centre de ressources en ligne du Réseau rural français** grâce à son moteur de recherche par mot clé, par thème ou par catégorie de ressources. C'est l'une des nouvelles fonctionnalités du site www.reseaurural.fr

L'agenda

Pour connaître en un clic les prochains rendez-vous européens, nationaux et régionaux du réseau rural, un voyage d'étude dans le Luberon sur la valorisation énergétique de la forêt ou une réunion sur le développement culturel dans les territoires ruraux d'Ile de France...

L'annuaire

Pour trouver les coordonnées d'un parc naturel régional, de la cellule d'animation du réseau rural, ou d'un élu rencontré lors d'un séminaire, mais aussi pour rechercher des acteurs selon leurs thèmes d'intervention ou leurs domaines de compétences.

Participation

Tout acteur du monde rural peut s'identifier sur le site Internet et est invité à créer sa propre fiche contact et la fiche de la structure qu'il représente (chambre consulaire, association, collectivité, entreprise...), avec ses thèmes d'intervention. Toute personne identifiée peut ensuite contribuer à alimenter le site du réseau rural français en proposant une date pour l'agenda, une ressource à partager, une information utile au réseau.

Chacun peut également s'inscrire à **des groupes de discussion thématiques** et participer aux échanges d'informations ciblées.



• Des outils de communication au service de tous

Tous les outils de communication sont disponibles sur www.reseaurural.fr
Ils renvoient aux productions du réseau rural et permettent d'identifier des initiatives, des contacts, des outils et méthodes mis en œuvre, des exemples concrets, des guides...

- La Lettre du réseau rural français



Tous les mois, la Lettre du réseau rural c'est l'actualité du réseau dans ses dimensions européenne, nationale, régionale, des focus sur quelques événements, un coup de projecteur sur un acteur du réseau, un panorama des initiatives novatrices et porteuses mises en œuvre en France ou en Europe, un tour de presse du développement rural sur Internet, une sélection de lectures et de sites, un agenda...

- La Revue du réseau rural français



Deux fois par an, la Revue du réseau rural est le reflet de la vie, des actions et des réflexions conduites au sein du réseau rural.

Dans chacun des numéros, elle consacre un dossier à un thème central qui permet de faire un point synthétique, analytique, pédagogique des expériences menées à la lumière d'une mise en perspective faite par des experts et des élus.

- des dossiers de presse thématiques

Circuits courts, une valeur ajoutée pour les territoires ruraux

Les services, une clé pour la vie des territoires

Tensions sur l'espace : le réseau rural français produit des méthodes

Quelles actions ?

« **L'attractivité des territoires** » a été choisie comme thème central de travail au niveau national, pendant les deux premières années. 3 sous-thématiques ont fait l'objet d'importants travaux :

- la valorisation économique des ressources locales (agriculture et alimentation, biomasse, forêt et bois) ;
- la gestion de l'espace ;
- les politiques d'accueil et de maintien des populations.

Pour chacune des thématiques, un groupe de travail conduit par un ou plusieurs chef(s) de file a été constitué avec des membres du réseau national et des réseaux régionaux pour bâtir un programme d'actions articulé autour d'enjeux définis par le groupe de travail.

En 2011, de nouveaux groupes de travail ont été validés par la commission permanente et débutent leurs travaux :

- **Le développement économique et la création d'activités en milieu rural**
- **l'éco-construction au service du développement durable des territoires**
- **les services en milieu rural**
- **l'intégration de Leader au réseau rural**

Au niveau régional, les réseaux régionaux se mobilisent sur les circuits courts et la gestion de l'espace mais aussi le développement économique, les jeunes, le tourisme, les outils et méthodes du développement rural, etc. ; ils recourent à des méthodes diversifiées d'approche : visite de terrain, formation, séminaire, réalisations d'outils (guides, fiches méthodologiques, etc).

« Le réseau rural nous permet de faire des connexions dans tous les sens : entre des acteurs qui ont chacun leurs propres réseaux d'information, mais aussi entre le niveau régional et le niveau national. »

Réseau rural aquitain

La cellule nationale d'animation

La cellule nationale d'animation du réseau rural français est :

- un lieu de veille, de ressources et d'appui, notamment sur la coopération entre territoires « leader »
- un nœud de communication et d'échange d'informations sur les actions et politiques de développement des territoires ruraux.
- un pivot de communication (lettre, revue, site internet) et des rencontres régulières organisées à l'intention des acteurs
- une interface avec le contact point de la commission européenne et les autres réseaux européens

Contact : 01 45 15 01 19

celluleanimationrf@rct-territoires.com

Site Internet du réseau rural français : www.reseaurural.fr

Les copilotes nationaux du réseau rural français

MAAPRAT : francis.morin01@agriculture.gouv.fr

DATAR : caroline.larmagnac@datar.gouv.fr

En savoir plus sur le réseau rural français

www.reseaurural.fr

Contact Médias

Echos de Villes - Marie-Christine Decoos, Sophie Prévost

Tél. 01 42 21 12 18 mcdecoos@echosdevilles.com sprevost@echosdevilles.com